Techniseal®
Protège et embellit

RoofSkin™

Revêtement élastomère pour toitures métalliques

(140-457,140-467,140-477,140-487 /15 L – 140-453,140-463,140-473,140-483 /3,78L)

MISE À JOUR

8 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Structures agricoles, commerciales, industrielles et résidentielles : granges, silos, églises, entrepôts, habitations, cabanons, chalets, etc.
- Tôle ou bardeaux d'asphalte – Surfaces inclinées ou verticales

PROPRIÉTÉS

- Prévient la détérioration causée par l'oxydation ; prolonge la vie de la toiture
- Aucun apprêt nécessaire ; adhère à la rouille
- Permet de changer la couleur de la toiture
- Couvre jusqu'à 33 m^2 (350 pi^2)

DESCRIPTION

Composé de résine élastomère 100 % acrylique, le Revêtement élastomère RoofSkin[MC] pour toitures métalliques prolonge la vie de votre toiture de tôle tout en améliorant son apparence. Il permet de modifier la couleur du toit ou de l'uniformiser après des réparations partielles. Ultra-adhérent, il forme une couche de protection contre les éléments et le dur climat canadien ; il prévient la détérioration causée par le gel, la pluie et les rayons UV. À base d'eau et ne contenant aucun bitume, le Revêtement RoofSkin[MC] ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Ne pas appliquer sur un toit plat ou sur une toiture recouverte de goudron, de gravier ou d'une membrane de caoutchouc. • Si le toit fuit, effectuer au préalable les réparations appropriées. • Ne pas appliquer sur une toiture dont la détérioration est telle qu'elle doit être remplacée. • Accéder au toit avec prudence. Prendre les mesures de sécurité appropriées durant l'exécution des travaux. • Porter des vêtements et des lunettes de protection. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m^2 (4 pi^2), afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).**

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL)

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées.
2. Enlever les lichens, la moisissure ou les champignons à l'aide du Nettoyant pour toitures de Techniseal® (140-500).
3. À l'aide d'une brosse en acier ou d'un jet d'eau sous pression, enlever les écailles de rouille et toute peinture qui se détache.
4. Remplacer les sections de tôle trop endommagées.
5. Autour des évents, cheminées, tuyaux et zones réparées, remplacer le goudron (« pitch ») par du Composé d'étanchéité de Techniseal® (140-701).
6. Poinçonner les têtes de clou mal enfoncées.
7. Apprêter les fissures, les têtes de clous et les sections réparées, à l'aide du Composé d'étanchéité de Techniseal® (140-701).
8. Enlever tous les débris à l'aide d'un souffleur à feuilles.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La toiture doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- Appliquer de préférence tôt le matin ; la température doit se situer entre 10 °C et 25 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Pinceau à découper
- Rouleau à poil long de Techniseal® (145-940)
- Pulvérisateur sans air pour peintures à haute viscosité (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Mélanger le contenu des différents contenants afin d'assurer une couleur uniforme.

Effectuer le découpage au pinceau. À l'aide du pulvérisateur ou du rouleau, saturer la surface d'une première couche de revêtement, selon un ratio d'application approximatif de 1 litre par 2 m^2 (21 pi^2).
Laisser sécher de 18 à 24 heures, puis appliquer une seconde couche en suivant la même méthode.
Pouvoir couvrant : Le pouvoir couvrant variera selon le type de toiture et son état. Pour bénéficier de la garantie de 10 ans, il faut appliquer deux couches selon le ratio indiqué ci-dessus.
Entreposage : Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.
Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consultez votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

MISES EN GARDE

• Ce produit n'est pas conçu pour colmater les fuites ou pour rendre la toiture plus étanche. • Ne pas appliquer sur un toit dont l'isolation ou la ventilation ne répondent pas aux normes en vigueur. • L'application sur une toiture trop chaude fera sécher le revêtement trop rapidement et laissera des marques de chevauchement. • Ce produit rendra la surface plus glissante lorsque mouillée. • Les taches de rouille pourraient remonter à la surface si le ratio d'application n'est pas respecté.

COLORIS

Aluminium		Blanc	
Rouge		Bleu	

EMPAQUETAGE

Couleur	Code de produit	Format détail	Unités pas boîte	Unités par palette
Aluminium	140-453	3,78 L	4	180
	140-457	15 L	—	60
Blanc	140-463	3,78 L	4	180
	140-467	15 L	—	60
Rouge	140-473	3,78 L	4	180
	140-477	15 L	—	60
Bleu	140-443	3,78 L	4	180
	140-487	15 L	—	60

AVERTISSEMENT

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PREMIERS SOINS Contient :** Éthylène glycol ; Oxyde de zinc. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.
Catégorie de revêtement : Revêtement non bitumineux pour toitures (concentration maximale en COV : 250 g/L)

TRANSPORT

Terre
NON RÉGLEMENTÉ
Mer
Matière du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (Oxyde de zinc)
UN3082
GE : III
Classe : 9

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS

Techniseal® garantit le RoofSkin^{MC} contre tout défaut de fabrication. Cette garantie est nulle en totalité si le défaut est relatif au gel du produit. Pendant la première année suivant l'achat, Techniseal® remplacera le produit si son rendement n'est pas conforme aux spécifications. Après cette première année, la quantité remplacée diminuera de 10 % pour chaque année subséquente. Cette garantie est limitée au remplacement du produit et ne couvre pas les frais de main-d'œuvre. Cette garantie est nulle si : le produit est appliqué sur un toit défectueux ; une quantité insuffisante de produit a été appliquée (voir le pouvoir couvrant sur l'étiquette) ; le produit n'a pas été appliqué selon le mode d'emploi apparaissant sur l'étiquette. L'utilisateur devra s'assurer que ce produit répond à ses besoins en effectuant un essai sur une surface de 0,4 m^2 (4 pi^2), dans les conditions d'utilisation prévues. Dans l'éventualité où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m^2 (4 pi^2). Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Cette garantie limitée exclut toute responsabilité relative à des dommages indirects, accidentels ou spéciaux.